LYCÉE LES BOURDONNIÈRES

Enseignement des arts plastiques au Lycée Les Bourdonnières

Organisation :

- Option facultative : 2 ou 3 heures hebdomadaires en classe de 2nde GT, 1ère et terminale de la voie générale et technologique

- Spécialité de la voie générale : 4 heures hebdomadaires en 1ère, 6 heures hebdomadaires en terminale.

Compétences disciplinaires

Développement de la créativité	Oser se lancer dans la pratique, être ouvert à l'expérimentation ou à l'inconnu
Maîtrise des savoirs	Grâce à l'articulation de la pratique personnelle à la culture artistique
Maîtrise de savoir-faire	Ouverts à de nombreuses pratiques de l'image (dessin, peinture, gravure, photo, sérigraphie, images numériques) et de l'espace (sculpture, installation, architecture, performance, scénographie …
Méthodologie de la recherche	Analyse d'œuvres, recherche documentaire…

Compétences transversales travaillées en arts plastiques

Autonomie	par la pédagogie de projet qui demande à l'élève d'en être l'initiateur, d'en maîtriser les enjeux
Eveil de la curiosité et ouverture d'esprit	Par la pratique personnelle et la culture artistique
Confiance en soi, estime de soi, connaissance de soi	S'engager dans la création, prendre la parole, exposer son travail…
Savoir chercher	Analyser sa pratique, s'adapter, intégrer l'erreur et le hasard dans son apprentissage par l'expérimentation…
Savoir regarder avec attention	Son environnement et toutes les images, apprendre à développer son esprit critique
Savoir utiliser les outils numériques	Traitement de l'image fixe et animée, recherche documentaire…

Contrairement aux arts appliqués en voie professionnelle ou technologique, l'étude des arts plastiques dans la voie générale n'engage pas dans une voie d'apprentissage des métiers d'arts avant le baccalauréat.

LYCÉE LES BOURDONNIÈRES

Enseignements de spécialité
de la voie générale

ARTS PLASTIQUES

S'appuyant sur une dynamique d'exploration et d'expérimentation, de recherche et d'invention, les arts plastiques couvrent l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes :

- Dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo, création numérique, architecture.

Les programmes s'ouvrent sur des questionnements interdisciplinaires liés au paysage, au design d'espace et d'objet, au cinéma, à l'animation, au théâtre, à la danse, à la musique.

Les lycéens inscrits en arts plastiques construisent des projets d'exposition, découvrent des lieux culturels, appréhendent l'art d'hier, s'engagent dans des projets personnels ou collectifs en pratiquant l'art d'aujourd'hui sous toutes ses formes.

Les formes multiples de la pratique, les projets et les productions réalisés constituent des supports particulièrement propices aux nouvelles épreuves du baccalauréat, écrites comme orales.

Cet enseignement enrichit le parcours lycéen des dimensions créative, sensible, culturelle et artistique requises dans de nombreuses formations après le lycée.

La spécialité arts plastiques est particulièrement recommandée pour des parcours de formation universitaire et professionnelle dans les domaines de la culture et de la communication, des arts visuels et de la création numérique.

Contrairement à la série arts appliqués de la voie technologique, l'étude des arts plastiques dans la voie générale n'engage pas dans une voie d'apprentissage des métiers d'arts avant le baccalauréat.